

Compte rendu de la sortie du 12 juin 1994 : les bazi-sourds et les bois de la région de Fenioux (Charente-Maritime)

par Rémy DAUNAS* et André TERRISSE**

Vingt ans après

Le 10 novembre 1973, la S.B.C.O. avait organisé une sortie mycologique dans ces mêmes bois de Fenioux. Le compte rendu qui fut publié (*Bull. S.B.C.O.* 4, p. 45 à 57) fut le prétexte d'une étude d'ensemble sur la flore des bazi-sourds, que l'un d'entre nous (R. D.) avait parcourus durant trois "saisons" consécutives. La sortie d'aujourd'hui se déroule donc un peu en référence à ce document, et nous insisterons plus particulièrement sur ce qui nous a paru différent.

Non seulement, depuis cette date, ces bois ne se sont pas repeuplés, mais ils sont devenus même un peu plus déserts et sauvages qu'ils ne l'étaient en 1973 : les ruines encore visibles alors ont à peu près totalement disparu maintenant. La fontaine des Bisselières est complètement envasée. La traversée de ces bois par un "G.R." ne compense pas la déprise agricole : rares sont les marcheurs qui s'écarterent du sentier qui les mènera vers le terminus de leur étape.

Le matin, nous avons traversé deux hameaux, Les Périnets et Chez Bras, pour nous arrêter dans une allée à proximité de la Chrétinière ; c'est de là qu'est partie notre promenade de la matinée et c'est au bord de cette allée que nous avons pique-niqué.

L'après-midi, nous sommes revenus vers la route Taillebourg-Mazeray et avons traversé Chez Voisin ; nous sommes partis de la lisière au sud-est de ce hameau pour parcourir les bois au lieu-dit La Saulière.

Etymologie

- **Bazi-sourd** : ce nom est composé de deux mots dont les sens semblent s'opposer : selon R. MINEAU et L. RACINOUX, auteurs du *Glossaire des vieux parlars poitevins*, "basir" signifie : s'écrouler, s'effondrer, disparaître, périr, mourir. Au contraire "sourd" doit être mis en rapport avec le vieux verbe "sourdre", du latin *surgere*. En réalité, un bazi-sourd, c'est l'inverse d'une source : au lieu de surgir (sourdre), l'eau est engloutie dans le sol, à la suite d'un phénomène karstique : l'effondrement du sous-sol calcaire.

* R. D. : Le Clos de la Lande, 61, route de la Lande, 17200 SAINT-SULPICE DE ROYAN : a dirigé l'excursion.

** A. T. : 3, rue des Rosées, 17740 SAINTE-MARIE DE RÉ : a rédigé le compte rendu.

- les lieux-dits : la **Saulière** est évidemment peuplée de saules, et la **Chrétinière**,... de chrétiens.

- *Carex strigosa*

Le sens de l'adjectif *strigosus*, qui entre dans la composition de quelques noms d'espèces (plantes vasculaires et champignons notamment), n'est pas très clair, qu'on se réfère à l'étymologie ou au sens que lui ont donné les créateurs de binômes.

Selon P. FOURNIER, il signifie « à poils rudes et piquants ».

Dans l'ouvrage *Botanical Latin*, l'auteur, W. T. STEARN, le définit ainsi : « couvert de *strigae* » et *striga* : « poil droit et rigide, apprimé, plutôt court, semblable à une soie ». Mais sur son exemplaire de cet ouvrage, É. CONTRÉ avait rajouté en marge : « autre sens : efflanqué, maigre ». Et c'est en effet la définition donnée par le dictionnaire classique Latin-Français de GAFFIOT.

L'ouvrage américain *Gray's Manual of Botany* définit ainsi *strigose* : « garni de poils droits, raides et piquants ».

Enfin P. ESCALLON, dans son *Précis de Myconymie* : « *Striga*, en Botanique : poil rude à base large, sorte d'épine ».

Deux sens sont donc en concurrence, l'un hérité du Latin classique (maigre), l'autre dont j'ignore l'origine (couvert de poils rudes).

Dans la réédition de la *Grande Flore* de G. BONNIER, l'adjectif est généralement traduit par "maigre" : *Carex maigre*, *Avoine maigre*, *Marsilée maigre* ; mais par contre *Parapholis rude*.

On peut se demander ce que ces différents taxons ont de "strigieux" ; de fait, la panicule de *Carex strigosa* est beaucoup plus "maigre" que celle de *C. sylvatica*, que G. BONNIER présente sur la même planche (n° 641) de sa *Grande Flore*. La panicule d'*Avena strigosa* est peu fournie. L'épi de *Parapholis strigosa* est étroit (mais aussi rude, si l'on veut !). *Marsilea strigosa* possède des rhizomes filiformes.

Pour deux autres espèces, par contre, il semble que ce soit la pilosité qui justifie la dénomination : la subsp. *strigosus* d'*Erigeron annuus* possède une tige à poils courts, apprimés ; et *Oenothera strigosa* est synonyme d'*O. biennis* var. *hirsutissima*.

En Myconymie, c'est ce deuxième sens qui seul semble avoir été utilisé : outre la définition de P. ESCALLON, on trouve une var. *strigipes* de *Lactarius atlanticus* (le stipe est fortement hérissé de poils roux à la base ; cf. *Bull. S.B.C.O.* **24**, p. 625) et un *Ripartites strigiceps* « à marge et revêtement bien plus hirsutes... » [que *R. tricholoma*].

Fougères

[Pour cette partie du compte rendu, la nomenclature se conforme à l'*Index synonymique de la Flore de France*, de M. KERGUÉLEN]

Une bonne partie des espèces recensées dans le département se rencontrent ici, dans ces milieux particuliers, humides et ombragés, et la présence d'un éminent ptéridologue, M. BOUDRIE, contribua fort à en faire le principal centre d'intérêt de cette journée.

L'espèce la plus présente dans ces sous-bois, rare ailleurs en Charente-Maritime, est *Polystichum setiferum*, dont nous avons vu un peu partout les puissantes touffes.

L'herbier É. CONTRÉ contient une part de l'hybride *Polystichum x bicknellii* (*P. aculeatum* x *P. setiferum*), récolté en août 1972 au bois de la Saulière, Fenioux. Malgré les recherches, aujourd'hui nous n'avons pas retrouvé cet hybride, et aucun pied de *P. aculeatum* n'a été observé.

Le plus intéressant fut sans doute la présence côte à côte des deux sous-espèces de *Dryopteris affinis* : le type, subsp. *affinis* et la subsp. *borreri*, moins rare que le type ; de ce dernier nous n'avons vu qu'une touffe, alors que la subsp. *borreri* était présente en deux points et elle avait déjà été récoltée par É. CONTRÉ en août 1972 (Cf. herbier É. C.).

Ce fut l'occasion pour M. BOUDRIE de montrer les caractères qui séparent ces deux taxons, qui se distinguent de *D. filix-mas* par leurs écailles plus abondantes et surtout la présence d'une tache noire à l'insertion des pennes, et entre elles par les caractères suivants :

	subsp. <i>affinis</i>	subsp. <i>borreri</i>
écailles	très nombreuses, hirsutes	nombreuses, collées au pétiole
pinnules des pennes basales	presque entières, non pointues, à dents obtuses	découpées en lobes plus ou moins quadrangulaires, à apex ogival, à dents aiguës
bas du limbe	progressivement réduit	peu réduit
pennes inférieures	très peu dissymétriques	nettement dissymétriques
indusies mûres	restent à plat	se relèvent en entonnoir
fréquence	rare (diploïde apogame)	moins rare (triploïde apogame)

Trois autres espèces du genre *Dryopteris* sont également représentées ici ; près du premier petit bazi-sourd rencontré le matin, nous voyons côte à côte *D. filix-mas* et *D. carthusiana* ; cette dernière possède des frondes dressées, d'un vert clair mat, alors que l'après-midi nous verrons les frondes étalées, vert foncé, de *D. dilatata*, dont un exemplaire unique s'est installé sur un tronc pourrissant abattu depuis bien des années.

Nous notons aussi la présence de :

Athyrium filix-femina, peu commune ;

Polypodium interjectum, répandu, parfois épiphyte, alors que *P. vulgare* constitue une petite population au bord du sentier ;

Asplenium adiantum-nigrum, peu commun.

Enfin, la présence à la fois de la Fougère-Aigle, *Pteridium aquilinum* et, à peu de distance, en bordure d'une mare (et en d'autres points) d'*Asplenium scolopendrium*, la première réputée plutôt calcifuge, le second calcicole, révèle la neutralité chimique du sol.

Arbres

Ce caractère du sol est confirmé par la diversité des arbres : nous avons pique-niqué à l'ombre des chênes sessiles (*Quercus petraea*) de belle venue qui bordent une des voies d'accès au domaine de la Chrétinière, mais à peu de distance, au bord du chemin où débutait notre herborisation, nous avons remarqué un très beau chêne pubescent (*Q. pubescens* subsp. *pubescens*), alors que dans les bois visités l'après-midi c'est le Chêne pédonculé (*Q. robur* subsp. *robur*) qui dominait. Le Hêtre même, qui dans nos régions se rencontre surtout sur sol calcaire, n'est pas absent de ces bois, bien qu'il y soit rare.

Nous avons également noté la présence de :

<i>Castanea sativa</i> ,	<i>Populus tremula</i> ,
<i>Prunus avium</i> ,	<i>Acer campestre</i> ,
<i>Sorbus torminalis</i> ,	<i>Sorbus domestica</i> ,
<i>Mespilus germanica</i> ,	<i>Cornus sanguinea</i> ,

ainsi que des deux espèces de frênes, côte à côte : *Fraxinus excelsior* subsp. *excelsior* et *F. angustifolia* subsp. *oxycarpa*.

Autre signe de la "neutralité" du sol : la présence proche des deux aubépines : *Crataegus monogyna* subsp. *monogyna* et *C. laevigata* subsp. *laevigata*.

Les arbustes et arbrisseaux des landes siliceuses, *Cytisus scoparius* subsp. *scoparius*, *Ulex europaeus* subsp. *europaeus* et *Erica cinerea* sont présents mais peu communs. Ils sont accompagnés, soit en lisière soit au bord des chemins forestiers, de :

<i>Corylus avellana</i> ,	<i>Ruscus aculeatus</i> ,
<i>Ilex aquifolium</i> ,	<i>Frangula alnus</i> .

Bazi-sourds :

Jouant le rôle de collecteurs des eaux de ruissellement, ils offrent la particularité de conserver, plus longtemps que les bois environnants, une humidité importante ; d'autre part, comme ils sont le résultat d'un effondrement et de l'érosion, la nature géologique du sol n'est pas tout à fait la même que celle de leurs rebords. C'est ce qui explique qu'ils présentent une végétation originale pour la région, un peu comparable, et pour les mêmes raisons, à celle des "fosses" de la forêt de la Braconne, à l'est d'Angoulême, où cependant le sol est beaucoup plus calcaire.

En plus des fougères déjà citées (il existe en Charente-Maritime seulement deux autres stations de *Dryopteris affinis* subsp. *affinis* : l'une attestée par un exemplaire de l'herbier É. CONTRÉ : « St-Sauvant, octobre 1977 », l'autre à Bédénac), il faut noter en tout premier lieu *Carex strigosa*, dont c'est la seule station connue pour le département. Il s'agit d'une espèce de répartition centreuropéenne dont le port rappelle celui de *C. sylvatica* subsp. *sylvatica*, mais avec une inflorescence beaucoup plus lâche — c'est probablement le sens de l'adjectif spécifique —, portant des utricules à bec moins prononcé et

nettement plus court. Il est présent dans un seul bazi-sourd ; c'était déjà le cas il y a vingt ans, mais la population est réduite, et la plupart des pieds, au moment où nous les avons vus, étaient mal en point. Espérons que cette maigre population pourra se maintenir !

Presque aussi exceptionnelle pour la Charente-Maritime, *Oxalis acetosella* est présente dans deux des bazi-sourds. S'y ajoutent quelques autres espèces considérées habituellement comme des "plantes de la hêtraie" et qui, pour cette raison même, sont peu communes dans le département : *Allium ursinum* subsp. *ursinum*, *Anemone nemorosa*, *Veronica montana*, *Sanicula europaea*, *Circaea lutetiana*. Sur les pentes mêmes des bazi-sourds, ou à proximité immédiate, on rencontre des pieds disséminés de *Milium effusum* et de *Ranunculus auricomus*, alors que *Luzula sylvatica* subsp. *sylvatica* constitue quelques peuplements denses.

Sous-bois :

Même lorsqu'on s'écarte des bazi-sourds, on rencontre dans ces sous-bois des espèces qui appartiennent au cortège de la hêtraie-chênaie plutôt acidophile ; ainsi l'Androsème (*Hypericum androsaemum*, rare), le Muguet (*Convallaria majalis*), l'Endymion (*Hyacinthoides non-scripta*) et aussi :

<i>Carex pilulifera</i> ,	<i>Carex sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> ,
<i>Polygonatum multiflorum</i> ,	<i>Stachys sylvatica</i> .

Dans les milieux plus humides, près de la fontaine des Bisselières, nous remarquons :

<i>Carex ovalis</i> ,	<i>Carex remota</i> ,
<i>Lysimachia nummularia</i> ,	<i>Potentilla erecta</i> ,
	<i>Scrophularia nodosa</i> .

Mais nous notons aussi la présence d'espèces réputées calcicoles ; ainsi *Dactylorhiza fuchsii* subsp. *fuchsii*, dont nous avons pu voir des pieds bien fleuris disséminés en plusieurs points, et qui est parfois confondu avec *D. maculata* ; on peut l'en distinguer sur le terrain en particulier par la longueur du lobe central du labelle, qui dépasse nettement les latéraux, alors qu'il est plus court que les latéraux chez *D. maculata*.

Nous avons noté aussi :

<i>Asphodelus albus</i> subsp. <i>albus</i> ,	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	subsp. <i>sylvaticum</i> ,
subsp. <i>amygdaloides</i> ,	<i>Euphorbia villosa</i> ,
<i>Melica uniflora</i> ,	<i>Mycelis muralis</i> ,
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i> ,	<i>Rubia peregrina</i> .

En lisière, ou en bordure du chemin, s'il est assez large, ou dans les zones les mieux éclairées du sous-bois, sont installées des espèces plus thermophiles :

<i>Brachypodium pinnatum</i>	<i>Campanula trachelium</i>
subsp. <i>pinnatum</i> ,	subsp. <i>trachelium</i> ,
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> ,	<i>Festuca heterophylla</i> ,
<i>Geum urbanum</i> ,	<i>Hypericum pulchrum</i> ,
<i>Lathyrus montanus</i> ,	<i>Luzula pilosa</i> ,

Melampyrum pratense,
Serratula tinctoria,
Tamus communis,
Vinca minor.

Potentilla montana,
Stachys officinalis,
Teucrium scorodonia subsp. *scorodonia*,

Sur le sentier même : *Juncus tenuis* ; et dans les ornières : *Juncus bufonius*.
 Enfin, en lisière, une vigne abandonnée est envahie par *Andryala integrifolia*.

Bilan

Nous avons donc revu l'essentiel des espèces notées en 1973, c'est-à-dire celles qui sont rares pour la Charente-Maritime : *Carex strigosa*, *Oxalis acetosella*, *Veronica montana*. Une fois de plus se vérifie la permanence des milieux naturels s'ils ne sont pas perturbés par une intervention brutale de l'homme. Cependant la nature n'est pas immobile et, livrée à elle-même, elle possède sa dynamique propre : à la fin du XIXe siècle, nos campagnes étaient beaucoup plus peuplées qu'elles ne le sont maintenant. La déprise agricole, déjà très sensible il y a vingt ans, s'est encore accentuée, et nous avons pu constater, à la fontaine des Bisselières notamment, que la non-intervention de l'homme a pour conséquence une évolution de la nature, mais très lente.

D'autre part, au cours de ces vingt dernières années, nos connaissances botaniques ont elles aussi évolué : nous avons une connaissance plus précise de certaines classes ou de certaines familles, ainsi des fougères et des orchidées. De plus, l'émergence de la phytosociologie oblige même le botaniste "classique" à se préoccuper de la cohérence de l'ensemble des espèces rencontrées dans un milieu donné.

Prenons donc rendez-vous pour dans vingt ans : que sera devenue la végétation des bazi-sourds de la région de Fenioux et que seront devenus les botanistes de la S.B.C.O. en 2015 ?